



La Roquebrussanne

Lou Pichoun Roquier

BULLETIN MUNICIPAL

"La Roquebrussanne, cultivons notre vraie nature"

n°34 | OCTOBRE 2020





Le mot de Monsieur le Maire

Cela fait bientôt un an que je ne me suis pas adressé à vous via le Pichoun Roquier. Le temps a passé vite, très vite.

Après la parution du dernier numéro en octobre 2019 tout s'est accéléré. Tout d'abord les élections municipales et sa campagne quelque peu nauséabonde, indigne d'une commune, d'un village comme le nôtre. Les mensonges, les calomnies, et les contre-vérités ont fleuris comme les fleurs au printemps. Malgré la confusion que ces propos ont pu engendrer vous m'avez pour la troisième fois renouvelé votre confiance.

Aujourd'hui mon premier message s'adresse à vous et je vous remercie très sincèrement. Avec la même humilité, je mesure l'ampleur de la tâche qui m'attend. Mais entouré et soutenu par une équipe largement remaniée je suis convaincu que nous continuerons à travailler avec le même sérieux, la même envie. Comme nous nous y sommes engagés, nous allons « Agir pour La Roquebrussanne ».

Ensuite, alors que nous pensions cette période difficile terminée, nous avons tous été confinés. La soudaineté de cette décision nous a imposé dans l'urgence de réorganiser les services afin de faire face à la COVID 19.

Je tiens particulièrement à remercier les services municipaux pour leur dévouement et leur disponibilité. Grâce à l'engagement de chacun, nous avons été en mesure d'assurer un service quotidien presque normal.

Je remercie les directrices des écoles élémentaire et maternelle et tous les enseignants pour les liens quotidiens qu'ils ont su créer, afin que cette période difficile soit la moins impactante possible pour les enfants.

Je salue aussi le lien créé avec le directeur de la maison de retraite et le travail de tous qui a permis de passer cette première vague sans avoir à déplorer de décès lié à la COVID 19.

Depuis le déconfinement, nous sommes toujours dans une sorte « d'entre deux », peut-être encore plus difficile à supporter.

Pourtant, il nous faut, à tous les niveaux, respecter les gestes barrières et la distanciation sociale. Oui, je sais que c'est en contradiction avec notre mode de vie habituel, mais c'est le seul moyen de sortir au plus vite et sans dégât de cette situation.

Il dépend aussi de nous pour que 2021 soit une année de retour à la normale. Et si tout va bien, cela ne sera plus qu'un mauvais souvenir dans quelques mois.

Je sais pouvoir compter sur vous.

La Roquebrussannement vôtre,

Michel GROS

Maire de La Roquebrussanne

Président des Maires Ruraux du Var

Président du Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume

Commune





Le "Pichoun Roquier" ne peut annoncer que des événements transcrits sur les registres d'État civil ou sur demande expresse des familles.

Ils sont nés

Le 09/10/2019	DURANTI Gabriel, Paul, Esteve
Le 31/10/2019	MARIN Naël, Jean-Paul, Christophe
Le 16/11/2019	BARTHELEMI Tom, Adrien, André
Le 19/11/2019	GOUFFIER Damon, Damien
Le 23/11/2019	LE COQ Lilian, Michel, Bernard
Le 06/12/2019	SATORY Johanna, Marie, Dominique
Le 25/12/2019	CLAVELL Charly, Pierre, Daniel
Le 07/01/2020	PEREZ Théo, Jean, Enzo
Le 16/01/2020	CONSTANS Tom, Claude, Georges
Le 21/01/2020	ESPITALIÉ Léa, Rose
Le 25/01/2020	CAHAGNE BERNARDI Éléna, Julia, Jade
Le 26/03/2020	BALDUIN Élias
Le 07/05/2020	MONTARDY Nolan, Romuald
Le 01/06/2020	PIGNON Axel, Charli
Le 11/06/2020	RANT Océlya, Laurence, Ana, Monique
Le 14/06/2020	HEREDIA Josué
Le 23/06/2020	COBELLI Jason, Stanley, Kévin
Le 28/06/2020	VENNEVAULT Valentino, Christian
Le 29/06/2020	CLERC BARDON Thomas, Julien, Loïc
Le 30/06/2020	SEMIONOW Aaron
Le 09/07/2020	BUONO Kelyann, Georges, Catello
Le 14/07/2020	CORDENOT Giulian, Stéphane, Bernard, Joseph
Le 31/07/2020	D'ACAMPORA Lou
Le 08/08/2020	DEPLAYE Anna, Marie, Françoise
Le 12/09/2020	PERES Rosa

Félicitations aux parents

Pacs

Le 13/02/2020	MONTANELY Allan et JUDE Carole
Le 15/02/2020	SOUCHON Thierry et ANTOMPAOLI Florence
Le 09/03/2020	BRASY Lucas et DELATRE Hélène
Le 04/07/2020	LEPELTIER Lionel et ESPIARD Amandine
Le 16/07/2020	CLAVELL Jonathan et Xavier Céline
Le 25/09/2020	MONTAUBAN Matthieu et SAUNIER Manon

Félicitations pour ces unions !

Ils se sont dit oui

Le 28/09/2019	VEYRIER Romain et DUPUY Isabelle
Le 09/11/2019	RENARD Eric et DOMENECH Virginie
Le 01/08/2020	HERBIN Yann et BINEAU Nadège
Le 08/08/2020	LO CRASTO Kévin et NOVO Morgane
Le 21/08/2020	TURC Laurent et SECKLER Laetitia
Le 22/08/2020	BERSEZIO Henri et FAVRE-PETIT-MERMET Odile
Le 25/09/2020	CERMELLI Nicolas et MOULIN Éloïse
Le 09/10/2020	HAIMOVITCH Laurent et KOSOWSKI Delphine

Félicitations pour les mariés !

Ils nous ont quittés

Le 28/10/2019	KLEMENTIEV Nicolas
Le 16/11/2019	CHARRIERE Lucienne épouse SOLLET
Le 22/11/2019	BASCHIERI Jean, Marie, Jacques
Le 10/12/2019	DANIEL Emilie, Francette épouse MACCIOTTA
Le 10/12/2019	GARRO Adrienne, Victoria épouse MASSEILLE
Le 20/12/2019	SATRANO Jeannette, Louise, Rose épouse LUCIANI
Le 13/02/2020	COHEN Régina épouse FAURÉ
Le 17/02/2020	VIANO Yvonne, Pierette, Anna épouse BERGOIN
Le 20/02/2020	DABSON Iain, Charles, Edmund
Le 31/03/2020	RIMET Alain, Séraphin
Le 01/04/2020	PELLE Marguerite épouse GAUTHIER
Le 06/04/2020	FARKAS Janos
Le 22/05/2020	MOLINAS Claude, Joseph, Marie
Le 28/05/2020	GRAS Paul, Roger
Le 22/06/2020	LAPASSET Geneviève, Denise, Marie-Rose épouse FERRAND
Le 16/07/2020	MALATERRE Pierre, Jean, Firmin François
Le 04/08/2020	MAIRET Marc
Le 04/08/2020	CHOUTEAU Gilbert, Alexandre
Le 31/08/2020	GIORS René, Jean, Antoine
Le 10/09/2020	CENATIEMPO Thérèse épouse TERI
Le 24/09/2020	PROBST Marie, Thérèse épouse KECK
Le 28/09/2020	MARIOTTI Claudine, Patricia épouse MAS
Le 25/10/2020	DI FRANCO Paul, François

Transcription de décès

Le 06/10/2019	NARET Nadia, Raymonde épouse ROBERT
Le 21/10/2019	SCARLATTI Fernand, François
Le 05/11/2019	DONZEL Simone épouse GIRARD
Le 19/12/2019	ARNAUD Jean, René
Le 07/11/2019	ROBERT Claude, Paul
Le 13/01/2020	CARILLO Lucien, Bienvenu
Le 24/01/2020	FORGET Gisèle, Marie, Yvonne
Le 06/05/2020	VARESIO Marie, Jeanne, Catherine épouse ALEXIS
Le 11/05/2020	FARGE Roger, Marc
Le 08/06/2020	BUISSON Simone, Marguerite, Augusta épouse RONGIER
Le 16/06/2020	GESLIN Marguerite, Rachel, Louise
Le 22/06/2020	PERRIN Roger

Les élus, les membres des associations et de la rédaction du Lou Pichoun Roquier présentent leurs sincères condoléances à leurs familles et à leurs proches.

Baptême civil

Le 07/09/2019	LADEUILLE Gabin, Florent, Brice
Le 21/06/2020	ODRAT William

Félicitations aux parents



01/08/2020 - BINAU Nadège et HERBIN Yann



08/08/2020 - NOVO Morgane et LO CRASTO Kévin



09/10/2020 - KOSOWSKI Delphine et HAIMOVITCH Laurent





Pierre VENEL - pierre.venel@laroquebrussanne.fr

1^{er} Adjoint au Maire, délégué à l'environnement, l'agriculture et la forêt

✿ Entrée du village sur la RD5

Une belle réalisation d'aménagement, conçue et réalisée par les services techniques avec deux îlots l'un arboré avec des Erables champêtres et l'autre dédié aux plantes méditerranéennes où l'on trouve des Cystes, des Goras, des Achillés, du Thym, des Phlomis, etc.

Au total, une quarantaine d'espèces décoratives et adaptées à notre climat chaud et sec, sans oublier les oliviers centenaires et une fontaine en pierre de taille.



✿ Pigeonnier

Pourquoi un aménagement intérieur au pigeonnier ?

Le constat est sans appel, toutes les études montrent un déclin des populations de chauves-souris. Les causes : les pales d'éoliennes pour espèces migratrices, la diminution des ressources en insectes liée aux insecticides et à la pollution lumineuse, les collisions routières et la perte des habitats.

Pour apporter notre contribution à la préservation de ces espèces nous avons fait le choix de faire quelques aménagements mineurs à l'intérieur qui ont consisté à réduire la luminosité, et à poser des planches pour créer des espaces propices à la reproduction.

Ce bâtiment convient particulièrement à 2 espèces: le Petit Rhinolophe et le Murin de Natterer.

Le Conservatoire des Espaces Naturels Paca a apporté ses compétences pour le choix de l'aménagement et le suivi. Une convention a été signée avec la Commune pour réaliser ce projet. Le groupe local de la Ligue de la Protection des Oiseaux Sainte-Baume Val d'Issole s'est chargé de l'ouvrage avec l'appui précieux des services techniques.

Il faut maintenant espérer que les chauves souris adoptent ce site ce qui, dans cette éventualité, n'empêchera pas la visite de pigeonnier hors période de reproduction.



* Atlas de la Biodiversité Communale

Pour améliorer la connaissance des espèces animales et végétales de notre commune l'année 2019 aura été un moment fort. En effet, pilotés par le PNR Sainte-Baume et financés par l'Office Français de la Biodiversité, des inventaires ont été réalisés durant toute l'année par le Conservatoire des Espaces Naturels Paca et la Ligue de Protection des Oiseaux. Un appel à participation citoyenne a permis de recueillir également de nombreuses données.

Mieux connaître permet de mieux protéger, cela est un des objectifs des ABC.

En tant qu'humains, nous faisons partie intégrante de cette biodiversité et il est essentiel de maintenir des équilibres qui ont mis des millions d'années à se construire. Nous sommes en interaction et dépendants de l'environnement, tant pour la qualité de notre vie que pour nos besoins directs associés.

Malheureusement, toutes les études récentes menées sur de longues périodes montrent un effondrement des populations d'oiseaux, d'insectes, de mammifères et elles tendent à démontrer que cette diversité du monde vivant tend à se réduire.

Si certains facteurs d'érosion de cette diversité échappent au comportement de nos sociétés, d'autres sont directement liés à nos pratiques humaines sur lesquelles nous pouvons agir. Le but de la démarche d'atlas de la biodiversité communale est de constituer une aide à la décision pour la commune afin de préserver et valoriser son patrimoine naturel et d'inciter chacun à agir à son échelle en portant un regard différent sur notre environnement proche.

L'ABC permet donc d'identifier les enjeux pour la biodiversité qu'elle soit menacée et/ou spécialisée, et ainsi d'anticiper en priorité les impacts sur la partie la plus diversifiée et la plus fragile de notre patrimoine naturel qui a besoin de milieux ou de conditions particulières. Par ailleurs, le fait d'agir en faveur des espèces et des milieux spécialisés bénéficiera à l'ensemble de la biodiversité du territoire.

Les ABC permettent non seulement d'identifier et d'alerter le cas échéant sur un enjeu de manière précise et au bon moment, mais aussi d'intégrer ce que l'on appelle les « fonctionnalités écologiques ».

L'ABC doit viser à apporter une information naturaliste suffisamment complète et synthétique, notamment cartographique, qui permette une intégration des enjeux « biodiversité » du territoire dans les choix des décideurs

C'est le préalable indispensable pour réduire notre empreinte écologique sur les écosystèmes.

Son rôle est aussi de sensibiliser les habitants en apportant de la connaissance et ainsi contribuer à la préservation des habitats.

Le document final de restitution est en cours d'élaboration et sera disponible en version papier et numérique.

Pour la suite, il serait intéressant de créer un groupe "naturaliste" avec comme objectif de continuer à saisir des données et de les partager après identification.

Une réunion publique sera organisée pour échanger sur les espèces observées à travers un diaporama fait par des habitants.

1834 espèces faune et flore confondues sont connues à ce jour sur la Commune, mais il en reste encore beaucoup à trouver surtout chez les arthropodes.





▶ Puits et forages privés : La réglementation - Arrêté du 11 septembre 2003

Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits ou forage) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie.

Implantation du forage :

- Interdite à proximité d'un captage public d'eau potable
- Respect de distances minimales :
 - > à 200 m des décharges et stockage de déchets
 - > à 35 m des ouvrages d'assainissement (réseaux enterrés) ou de stockage de produits chimiques

Obligations :

- Un dispositif de mesure des prélèvements est obligatoire (compteur volumétrique).
 - La connexion du réseau de distribution de l'eau du forage avec le réseau public d'eau potable est strictement interdit.
 - Analyse de la qualité de l'eau
- L'usage domestique est destiné à satisfaire uniquement la consommation familiale et le prélèvement ne doit pas dépasser 1000 m³/an.
- En cas de consommation humaine (usage alimentaire ou hygiène corporelle) le prélèvement doit être déclaré à l'ARS (Agence Régionale de Santé)

▶ Plan facades

Dans le cadre de l'embellissement des centres anciens et cœurs de village, la commune renouvelle l'opération "Plan Façades" qui vous permet de bénéficier de l'aide aux particuliers suivant le cahier des charges et règlement ci-dessous.

Périmètre : Façades au droit de la voie publique des maisons concernées par les zones ci-dessous :

- Zone A : Avenue du Portail
- Zone B : Avenue Georges Clemenceau

Bénéficiaires : Les propriétaires privés, personnes physiques ou morales, des immeubles à usage d'habitation principale ou secondaire.

Biens et Travaux éligibles : les biens à usage d'habitation, maisons individuelles ou immeubles. Les opérations de constructions neuves sont exclues, seules les rénovations de façades d'immeubles anciens construits depuis plus de 30 ans sont prises en compte, l'ensemble des travaux d'embellissement ou de réhabilitation des façades (enduit, gouttières ...) les prestations d'installation et de désinstallation du chantier (échafaudage, enlèvements de gravats ...) sont éligibles.

Modalités d'attribution : Dossier complet adressé à la commune devra comporter :

- Nom du bénéficiaire
- Descriptif des travaux : type de travaux (enduit, peinture) éléments de la façade (menuiserie, ferronnerie) respect de la palette de couleur
- Devis précis
- Localisation des travaux

Les dossiers seront traités par ordre d'arrivée dans la limite du budget prévu, et de la zone concernée.

Engagement des Travaux : le bénéficiaire de l'aide doit attendre l'instruction de son dossier et la notification de l'aide avant d'engager les travaux. Le bénéficiaire dispose d'un délai de 18 mois pour réaliser ses travaux à compter de la notification de l'aide.

Modalité de versement : Le pétitionnaire adresse à la commune la demande de versement accompagnée des pièces justificatives demandées.

Ce même dossier sera transmis par la commune après validation aux services de l'agglomération.



▶ Ordures ménagères

Suite à la première visite de quartier, nous avons pu régler le problème du Chemin de la Savonnière qui perdurait depuis des années. Nous avons été attentifs à la demande des riverains et avons apporté la meilleure solution en collaboration avec le SIVED. Désormais, tout le monde est passé en conteneurs individuels permettant ainsi d'enlever les conteneurs en bout du chemin et de limiter les incivilités liées aux dépôts sauvages.

Les colonnes semi-enterrées Place Gueit et devant l'école primaire ont enfin été déplacées un tout petit peu plus loin en contrebas du parking, et tous les conteneurs individuels enlevés. Le résultat redonne aux abords de l'école un impact esthétique harmonieux et a permis d'enrayer la pollution olfactive.

Sabine FONTANILLE - sabine.fontanille@laroquebrussanne.fr
Adjointe au Maire, déléguée à l'amélioration du cadre de vie et à la vie associative

AVANT



APRÈS





Les travaux d'aménagement du tourne à gauche sur le RD5 sont maintenant terminés.

Conjointement à ces travaux menés par les entreprises, les Services techniques de la commune, ont réalisé avec brio l'aménagement paysager, les plantations d'arbres et plantes, l'arrosage automatique de l'ensemble. Ces travaux, en Régie Municipale, qui embellissent l'entrée sud de notre village ont permis une économie très significative par rapport aux prix proposés par les entreprises spécialisées.

Merci à nos Agents pour leur dévouement et leur passion pour notre village

Parmi les projets qui seront réalisés à terme, la réhabilitation du lavoir des Neufs Fonts. Ce lavoir, partie intégrante de notre patrimoine communal et Provençal était encore utilisé jusqu'au milieu des années 70.



De nouvelles colonnes semi-enterrées ont été posées par le SIVED.

L'aménagement des abords du site sera très prochainement réalisé par les services techniques municipaux dans l'esprit des aménagements déjà réalisés sur le parking des Craux (tourne à gauche). Nous comptons sur le civisme de chacun pour garder ces aménagements propres et en bon état.



🔄 Rentrée scolaire particulière

L'année scolaire qui s'est achevée aura été épuisante pour tous : des élèves aux professeurs en passant par les parents et les personnels communaux.

C'est pourquoi, je voudrais saluer le travail exceptionnel des directrices qui ont su à chaque fois s'adapter aux contraintes légales afin de procéder à des réorganisations successives, et ce dans des délais régulièrement courts ; mais aussi tous les professeurs (cours à distance ou en présentiel), sans oublier l'ensemble du personnel Communal (ATSEM, ménage, cantine, animatrices) qui a apporté son investissement sans faille lors de cette période atypique afin que l'accueil des élèves puisse se réaliser le plus normalement possible. Les parents sont aussi à remercier de par leur compréhension face aux changements réguliers. Mais ce sont surtout les élèves qui ont impressionné par leur capacité d'adaptation et leur résilience.

La rentrée des classes aux écoles (maternelle Victor REYMONENQ et élémentaire Fernand REYNAUD) s'est parfaitement déroulée malgré la situation sanitaire grâce au concours de chacun. Les services techniques ont procédé aux travaux de rafraîchissement et d'entretien afin que les professeurs, personnels et élèves puissent travailler dans les meilleures conditions.

Nous comptons cette année 96 élèves en maternelle répartis en 3 classes :

- Petite Section
- Moyenne Section :
- Grande Section :

164 élèves en élémentaire répartis en 7 classes :

- CP : 20 élèves
- CE1-CE2 : 24 élèves
- CP : 20 élèves
- CE2-CM1 : 25 élèves
- CE1 : 24 élèves
- CM1-CM2 : 25 élèves
- CM2 : 26 élèves

🔄 Conseil Municipal des Jeunes



Lundi 12 Septembre s'est tenu en Mairie la séance du Conseil Municipal des Jeunes en présence des 2 professeurs des écoles référents sur ce projet (M^{me} ODRAT Vanessa et M^{me} ROUFFIGNAC Armelle, accompagnées de M^{me} DEMERCASTEL directrice de l'école élémentaire).

L'occasion pour les jeunes élus de présenter au Maire et à l'adjoint aux écoles et à la jeunesse leurs idées et réflexions sur des sujets divers (Cantine, mobilier urbain, arrêt de bus, organisation du 11 novembre...). Cette réunion a surtout permis de constater l'attachement de la jeunesse à leur village. Tous étaient autant intéressés sur l'ensemble des points traités, qu'intéressant lors de leurs prises de paroles avec leur vision d'enfant mais déjà très lucides !

Il a été convenu en fin de séance de réunir régulièrement le CMJ (au moins une fois par trimestre) afin de resserrer les liens entre les jeunes et les élus adultes, mais aussi afin de les intégrer encore plus à la vie municipale et à la prise de décision.



🔄 Représentants des parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves disposent désormais de leur propre boîte aux lettres. Celle-ci, demandée lors du dernier conseil d'école en juillet dernier, a été installée par les services techniques durant l'été devant le portail (côté parking) juste à côté de celle de l'école.

🔄 Arrêt de bus

L'aménagement du parking des Craux a été l'occasion pour les services de la Communauté d'Agglomération de la Provence Verte de procéder à l'installation d'un nouvel abribus desservant les réseaux Mouvenbus (ligne régulière 104, lignes scolaires 204-225, lignes mixtes 107-207) et ZOU (lignes 4802, 4832).





Bryan JACQUIN - bryan.jacquin@laroquebrussanne.fr
Adjoint au Maire, délégué aux affaires scolaires, jeunesse et communication

Enfance & Loisirs

L'épanouissement des enfants
au cœur de nos missions



Un été particulier à La Roquebrussanne

L'accueil de loisirs a ouvert son navire du 06 juillet au 07 août 2020 et il a rempli ses places avec une moyenne de 48 enfants accueillis par semaine.

C'est dans une ambiance de pirate que l'équipe s'est lancée cet été pour naviguer avec les enfants du centre de loisirs. Malgré le contexte actuel les animatrices ont su organiser un planning sur mesure pour chaque groupe et entraîner les enfants dans des vagues d'activités.

Chaque groupe de plus de 6 ans ont pu profiter d'une sortie par semaine leur faisant découvrir l'écocitoyenneté, le développement durable et le dépassement de soi, avec accrobranche à Ecoparck de la Castille, la ferme pédagogique de Mia à Tourves, OK Corral, Escape Game à la Farlède et pour finir le jardin écologique Energie Forever du Pradet.

Les enfants de moins de 6 ans ont pu apprécier les différents intervenants : les trampolines, les Karts à pédales, le spectacle et les ateliers marionnette avec Antonin, des ateliers cirque et pour terminer la ferme pédagogique itinérante d'Auriol. La plus grande piraterie fût la danse de l'été qui a envahi le centre de loisirs et le cœur des enfants.



➤ AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) "Les Paniers de l'Issole"

Lors du confinement, les Amaps ont montré la pertinence de leur existence autant d'un point de vue théorique que pratique.

La notion de solidarité que l'on exhorte actuellement (grande découverte de nos dirigeants) n'est plus à prouver depuis de longues années dans la pratique des circuits courts, du local, du rapport direct et dans l'organisation de nos circuits alimentaires.

On nous parle de sécurité alimentaire, qui mieux que nos producteurs locaux est capable de l'assurer ?

Face aux difficultés d'approvisionnement dues à la pandémie les Amaps ont montré une adaptation étonnante : créations de nouvelles filières, augmentation de leurs effectifs, réseau de solidarité, ...

Étonnant, on nous parle de "relocalisation" de la production alimentaire, nous, nous parlons de circuits courts depuis des années ! Mais qui a "délocalisé" ? Qui a pensé qu'une recherche maximum de profits financiers par la concentration allait bénéficier à tous ?...

Pendant des années, sur fond d'industrialisation, de mondialisation et de logique de pure rentabilité, le monde alimentaire a été abîmé. La "malbouffe" a conduit à d'autres maux. Le résultat est simple : nous avons détérioré nos santés, oublié la nature, appau-

vri la vie locale de nos villes et nos villages par la disparition des commerces, homogénéisé nos goûts, négligé l'éveil des papilles de nos enfants, dévalorisé de beaux métiers, oublié des savoir-faire. Les consommateurs y ont peut-être gagné quelques centimes, mais au détriment de tant d'autres. Les crises détruisent, mais elles doivent aussi servir à se réinventer et préparer l'avenir.

C'est pour cela que notre AMAP les Paniers de l'Issole existe : mettre à notre portée, tant géographique que financière, de bons produits distribués par des producteurs que nous connaissons et à qui nous faisons confiance. C'est aussi pour cela que notre AMAP, les Jardins d'Alfred et la Pause Thé-Tine organisent les 4èmes rencontres SOLIDAR ISSOLE les 10 et 11 octobre : Venez nous rejoindre pour cuisiner et déguster ensemble chickenburger, nuggets et d'autres bonnes choses !

Renseignement, programme et inscription :
lespaniersdelissole@gmail.com



➤ Vie associative

La réunion qui s'est déroulée le Samedi 27 JUIN 2020, a permis de rassembler un maximum d'associations et de resserrer les liens avec la Commune.

Cette réunion a aussi permis de préparer le FORUM des Associations qui s'est tenu le Samedi 05 Septembre 2020. Nous allons continuer tout au long de l'année à soutenir les associations.

Une prochaine réunion est prévue en vue d'élaborer un programme de festivités pour la fin d'année.

➤ La Pause Thé'tine

Pour la rentrée la Pause Thé'tine vous a prévu des nouveautés : cours de japonais enfants et adultes, art'café, gym poussette, shiatsu, portage bébé, soirées escape game, yoga bébé et plein d'autres ateliers à découvrir !

Le salon de thé est ouvert à tous du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30.

Info et contact sur la page facebook de La Pause Thé'tine
ou au : 06 29 22 02 92.



R é c r é a ' R o q u e

**NOUVELLE ANNÉE
NOUVEAUX PROJETS**

Récréa'Roque c'est...

- Rassembler** et créer de la cohésion, du dialogue, entre les enfants, les familles par le biais de manifestations et d'animations.
- Permettre à chacun de participer, d'intégrer les activités proposées pour engendrer un **mieux vivre ensemble** dans la communauté quelque soit l'âge ou le lieu de scolarisation.
- Partager, échanger, aider des projets ...**

Association loi 1901
N° W83300728.
recrearoque@gmail.com
Facebook : Récrcéa'Roque

A retenir :

- Samedi 31 Octobre** : Chasse au trésor dans le village à l'occasion de l'après-midi Halloween organisée par le COF.
Un goûter par mois à la sortie de l'école élémentaire le 1er goûter aura lieu le **vendredi 6 novembre**.
- A partir du **18 novembre** et un 1^{er} mercredis du mois retrouvez nous à la **salle polyvalente** pour des ateliers créatifs, manuels, culinaires.
- Samedi 5 décembre** : Vente de création des enfants et maquillage au Marché de Noël.
- A venir en 2021** : Repas mexicain, photo familial, fête des écoles et barbecue, tombola, ...

**REJOIGNEZ NOUS
ADHÉSION ANNUELLE
DE 10 € PAR FAMILLES**

➤ Association Chaperlipopettes

Bonjour à Tous,

Ce premier semestre a été éprouvant pour chacun d'entre nous et a laissé place à une recrudescence encore plus importante des portées sauvages.

Les trappages ont dû être mis en suspens pendant le confinement ce qui a bien sûr favorisé les naissances.

Plusieurs points ont été identifiés sur le village et certains ont déjà été pris en charge.

La prolifération d'un site en cours de régularisation est stupéfiant. 27 chats ont disparu en l'espace de 4 ans sans aucun signalement. Plus d'une dizaine de chatons sont sur place sans compter les adultes. À quand la prise de conscience !



Pourquoi stériliser un chat ?

Nous avons pris en charge plusieurs minettes, bien trop jeunes pour être mère ! 6 à 7 mois... L'une n'a pas survécu et ses bébés n'ont plus ! souvent la réponse donnée est mais laissons faire la nature ! il n'y a aucune étude affirmant qu'une chatte doit avoir au moins une portée et que cela lui apporterait un quelconque bienfait ! La prolifération apporte certes des chatons, mais aussi un risque de maladie, d'accident, de dégâts dans les jardins ! Cette minette en photo a mis bas en mars et à nouveau le 13 août ! une chatte peut mettre bas 4 fois par an...

À ce jour, et depuis le début de l'année 2020, l'association a encore été particulièrement active avec :

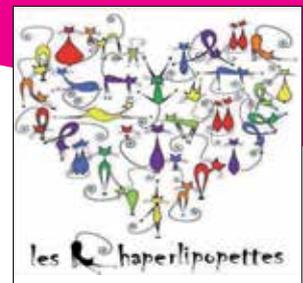
- 28 chats stérilisés
- 27 chatons pris en charge
- 20 chatons adoptés
- 2 chatons DCD + 1 femelle

Malgré nos difficultés, notre motivation est intacte et nous ne baisserons pas les bras car la stérilisation et l'identification sont les seuls moyens efficaces pour éviter la reproduction incontrôlée des chats errants et enrayer ainsi la misère féline.

Nous avons pour la 3^e années consécutive, le soutien de la Commune de la Roquebrussanne qui participe avec les 30 millions d'euros à la prise en charge des stérilisations et l'identification des chats errants afin de limiter la prolifération. Nous remercions la Commune pour cette confiance et son aide et remercions la SPA pour l'aide financière qui a contribué à acheter le chalet. Il nous reste à acquérir encore des choses.

Nous avons besoin de bénévoles pour aider au trappage, des familles d'accueils et des dons financiers et alimentaires.

Vous pouvez nous aider, n'hésitez pas à nous appeler, un grand merci pour eux : 06 75 77 72 79 ou a.leschaperlipopettes@orange.fr



➤ Minous news-Rapport Semestriel 20



Un sombre nuage va impacter de nombreuses associations en Provence. Nous avons pris connaissance que le refuge de Brignoles serait transféré sur Toulon dès la rentrée. Plus de refuge, plus de fourrière ! et toujours autant de chats ! Ce qui va engendrer encore plus de travail et de manque de solutions pour beaucoup avec des frais aussi considérable.

Ce travail de bénévolat est pris sur notre temps personnel et notre activité professionnelle. Ce qui nous motive c'est l'amour des chats.

L'identification : L'obligation légale d'identifier son chat est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2012.

Il appartient à chacun de le faire identifier, si toutefois un chat était capturé sans tatouage ou puce électronique, il sera identifié et castré au nom de l'association ou de la commune!

Cette année, nous avons souhaité investir pour une meilleure prise en charge et de bien-être. Celui tant attendu !

Notre chalet infirmerie !



Il n'est pas très grand et a une capacité de 4 cages de 1m de long chacune ! Ce chalet a vocation de mettre en convalescence les femelles fraîchement stérilisées avant la relâche sur site ! La mise en sécurité des femelles avec leurs chatons ! et mise en quarantaine si maladie ! Entièrement isolée du sol au plafond ! et pose d'un parquet pour une meilleure hygiène et désinfection avec virucide et bactéricide. Il est posé sur un terrain privé. Nous n'avons pas vocation à être un refuge ou pension, nous souhaitons accueillir les chats dans de bonnes conditions.





► La Roque se raconte

1720 La Peste

2020 La COVID-19

L'actualité nous ramène souvent à des faits historiques anciens, la pandémie du coronavirus que nous connaissons aujourd'hui n'y échappe pas. Bien que la peste fût cantonnée en Provence et au Languedoc, des similitudes entre ces deux fléaux apparaissent évidents.

Le 25 mai 1720, la peste arrive à Marseille. Le Grand St Antoine, un bateau transportant des tissus venant d'Asie accoste au port de Marseille sans respecter la quarantaine malgré des malades suspects à bord. La maladie s'installe dans la ville, les habitants fuient vers les campagnes, et de ce fait, l'épidémie se répand.

En 2020, ce n'est pas le bacille de la peste qui nous préoccupe mais le virus appelé COVID-19.

Le confinement de l'époque :

La peste sévit à Mazaugues, Néoules et Garéoult, La Roquebrussanne est encore épargnée. Des troupes montent la garde pour empêcher l'entrée de contagieux dans notre village.

Pierre REBOUL premier consul note alors :

«... les précautions nécessaires pour tacher de les bien garder sur la situation du temps contagieux et que pour prévenir et se mettre en état de bien garder il faut en premier lieu faire faire des portes pour les portails que nous avons nouvellement fait faire et celui de l'Orbitelle ... et fermer pour que personne ne puisse entrer.

- Troisièmement faire boucher la dite rue à la maison de Guillem Reynaud et aussi entre l'église et le jardin claustral.
- En quatrième lieu, de boucher la porte en allant à Notre Dame et les suites du Pical* et de faire fermer les fenêtres et les portes qui entrouvrent sur le Pical.
- En cinquième lieu de boucher les portes et les fenêtres qui tournent sur les Clos.
- Ensemble faire deux fermetures sur le pont qui est fait pour arroser le jardin de feu Joseph Massis

« et en dernier lieu de faire relever la muraille au-dessus de La Latte encore de huit pans d'hauteur depuis le pont jusqu'au jardin d'Amic et faire encore une guérite pour la porte de l'orbitelle que la sentinelle en fonction puisse y rester en cas de pluie, enfin tout ce que requiert le conflit » ...

Malgré ces précautions, le blocus de Néoules cède à l'été 1721 et la peste entre à la Roquebrussanne.

Le 15 août 1721 le bureau de santé déclare :

«...La nuit passée, Thérèse Julliane, femme de Jean Billiou travailleur, est morte...faite ensevelir ce matin par le sieur Jean Billiou son époux et comme la mort a été prompte ...fait poser une sentinelle pour garder la rue dont la maison dudit Billiou est située...»

Les voisins de la morte qui ont communiqué avec elles sont confinés chez eux, la rue est mise en quarantaine et gardée par une autre sentinelle «...les dits gardes ne feront passer personne... ».

Les remèdes plus ou moins farfelus de l'époque :

Voici quelques remèdes qui nous semblent bien inquiétants :



- Vinaigre + poix + soufre + ammoniac + poudre à canon
- Huile de scorpion + arsenic + oxyde de plomb
- Huile de cade + lavande + marjolaine + alcool fort...

Les protections de l'époque :

D'inquiétants médecins dans les rues du village :



les corbeaux

Vêtus de noir ils étaient médecins, fossoyeurs et devaient enterrer les cadavres bien profonds.

Pour se protéger ils portaient des masques en forme de bec dans lesquels ils mettaient des parfums

La peste a cessé au printemps 1722 :

Le 28 mai 1722, les troupes qui forment le blocus se retirent, les Roquiers sont « déconsignés » le 16 juin. Le bilan sur la commune a été très élevé, il ressort des archives que plus de 200 morts ont été recensés sur une population de près de 1 000 habitants.

Le bacille de la peste fut découvert en 1894 et par la suite, les premiers sérums anti-pesteux seront produits. Qu'en sera-t-il des traitements ou vaccins anti-coronavirus ?

Chacun reconnaîtra les similitudes évoquées ci-dessus.

L'équipe de la RSR





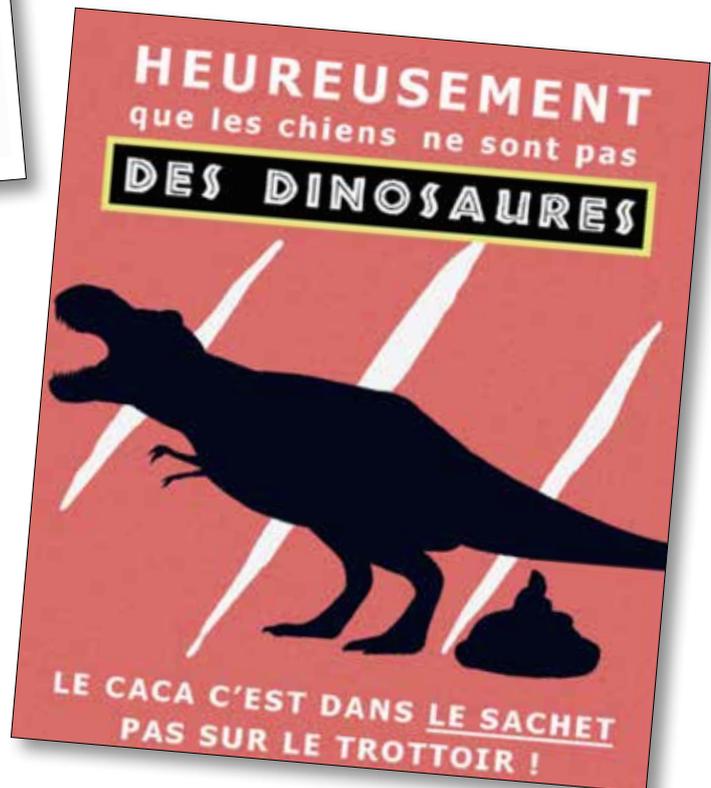
Bryan JACQUIN - bryan.jacquin@laroquebrussanne.fr
Adjoint au Maire, délégué aux affaires scolaires, jeunesse et communication

Vous avez certainement remarqué les différentes affiches relatives aux déjections canines.

Elles prêtent à sourire, mais au-delà elles font aussi réfléchir.

La Commune a pris le parti de déclarer la guerre, avec humour, aux crottes de chien.

Espérons que cette campagne de prévention aura un impact sur le comportement, le civisme et le respect des propriétaires négligents...



Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

• PÉRIODE DE CONFINEMENT

Durant la période de confinement (17 mars – 11 mai), le CCAS de notre Commune a continué de fonctionner afin de venir en aide aux personnes et familles les plus fragiles. Un remarquable élan de générosité des habitants a ainsi permis la collecte de denrées alimentaires.

Dans le même temps, nous avons conduit une opération, auprès de volontaires, de confection de masques (dont nous avons fourni le tissu). Nous remercions à cet effet les nombreuses volontaires qui ont donné de leur temps. Au total, la Commune disposait de 4.600 masques chirurgicaux, provenant de dotations de l'État, de la Région et de l'Agglomération de la Provence Verte, et de 400 masques en tissus confectionnés par les administrés.

Tous les foyers ont été pourvus en masques que ce soit par dépôt dans les boîtes aux lettres pour les personnes les plus vulnérables ou par remise sous forme de « drive » sur le parking de la salle René Autran.

Le CCAS dispose toujours de masques à l'attention du public défavorisé.

• PLAN CANICULE

En prévention de périodes particulièrement difficiles, un registre est tenu au sein du CCAS afin de connaître et localiser les personnes les plus vulnérables que ce soit par leur âge, leur handicap ou leur isolement afin de permettre, en cas de nécessité, l'intervention des services sanitaires.

Un brumisateur leur a été distribué et une permanence téléphonique a été assurée quotidiennement afin de s'assurer du bien être de chacun.

Vous pouvez à tout moment vous faire enregistrer sur le registre afin de pouvoir bénéficier de ce suivi en cas d'évènement majeur.

• PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

En collaboration avec la Maison de Retraite "La Provençale" de La Roquebrussanne, un service de livraison de repas à domicile a été mis en place. Les repas, élaborés par le Chef Cuisinier et livrés par La Poste, contribuent à l'assurance d'une alimentation saine, variée et adaptée aux besoins nutritionnels journaliers.

Si ce service vous intéresse, vous pouvez en bénéficier en contactant la maison de retraite au 04 94 86 96 86 ou le CCAS au 04 94 37 00 99.

• REPAS DES AINÉS

Les fêtes de fin d'année approchent ! Toutefois, au vu de la situation sanitaire toujours incertaine, il a été décidé d'annuler le traditionnel et très convoité repas des aînés.

Cependant, le CCAS et la Commune ont décidé, en lieu et place du repas, de distribuer un généreux colis de Noël à chaque administré âgé d'au-moins 70 ans.

Pour ce faire, et si vous êtes concerné, vous voudrez bien retourner le coupon réponse inséré dans ce magazine à l'accueil de la Mairie ou téléphoner au CCAS au 04 94 37 00 99 pour vous inscrire.



• DES JEUNES ET PART'ÂGE

Depuis maintenant 2 ans, les personnes âgées du village ont la possibilité de manger à la cantine municipale avec les élèves de l'école primaire. Ce moment de partage culinaire tend à créer du lien intergénérationnel.

Ce service vous intéresse ?

Contactez le CCAS au 04 94 37 00 99.

Nathalie WETTER - nathalie.wetter@laroquebrussanne.fr
 Conseillère Municipale, déléguée au Centre Communal d'Action Sociale
 et au Centre Social et Culturel du Val d'Issole

Centre Social et Culturel Intercommunal (CSCI) du Val d'Issole



C.C.F.F (Comité Communal des Feux de Forêt) R.C.S.C (Réserve Communale de Sécurité Civile)



Hugo NIEDERLAENDER - hugo.niederlaender@laroquebrussanne.fr
 Conseiller Municipal, Président délégué du CCFF
Ludovic ODRAT - ludovic.odrat@laroquebrussanne.fr
 Conseiller Municipal, délégué à la Sécurité

Vous voulez vous investir pour la protection et la surveillance de la commune ?
 Le C.C.F.F. de La Roquebrussanne est à la recherche de bénévoles afin d'étoffer l'équipe déjà en place.
 Vous pouvez nous envoyer vos candidatures par mail ou contacter la Mairie.





🕒 Festivités Été 2020



Fête des Terrasses - 3 Juillet 2020



Forum des Associations
5 Septembre 2020



Cérémonie de Commémoration
de la Libération de La Roquebrussanne
18 Août 2020



Tour Optic 2000 - 5 Septembre 2020



➔ Vous êtes entrepreneur installé à La Roquebrussanne ? Votre activité est essentielle pour l'économie locale. La Commune souhaite vous mettre en valeur en élaborant un annuaire des entrepreneurs Roquiers à destination de l'ensemble des administrés.

Pour ce faire, transmettez-nous un justificatif de domiciliation d'activité sur le territoire (K-BIS, copie inscription chambre des métiers du Var etc.), votre logo, et une présentation de votre activité.

➔ La Pharmacie CHIARI a déménagé depuis la fin du mois de septembre. Vous trouverez désormais la nouvelle officine sur l'Avenue Saint Sébastien dans l'ancien bâtiment de la Perception.



➔ Nous souhaitons la bienvenue à Aurélie, Thomas et leurs enfants, les heureux nouveaux gérants de l'Auberge de la Loube depuis le 16 juillet dernier.



Tribune de l'opposition

Des projets coûteux qui interpellent

Le coût de réalisation des nouveaux vestiaires du stade Docteur CAULET s'élève à 600 000 € TTC. Ce projet inscrit au budget 2020 ne nous semble pas prioritaire au regard d'autres programmes tels que notamment la rénovation énergétique de la salle René AUTRAND. Celle-ci a fait l'objet d'un audit énergétique en 2012 dont le bilan est très défavorable. Une étude de remise à niveau a été effectuée en 2013. Le devis quantitatif estimatif de rénovation s'élevait à 243 000 € TTC. Un dossier de demande de subvention avait suivi en 2014... Il est à noter que les vestiaires actuels ont été mis en service en 2012 avec un contrat de location et rachetés en 2015 (coût total : 200 000 €). Ces installations ne sont manifestement pas amorties en 2020...

Le projet de réalisation d'un forage sur le site de la source des Neufs FONTS (coût estimé : 182 000 € TTC) est quant à lui inexploité.

Les besoins en eau potable de la commune sont en effet assurés par le forage de Vallescure et la source des neufs FONTS. Notons que la seule source des neufs FONTS produit près de 70% de la distribution annuelle d'eau potable. De plus, le forage de Vallescure pourrait, à lui seul, satisfaire les besoins annuels de la commune... Faut-il précipiter la concrétisation de ce projet en 2020 ou plutôt avoir une réflexion plus approfondie sur les besoins en eau de la commune à moyen terme ? Un article dans l'édition Var Matin du 15/09/2020 sur le positionnement très favorable de la CAPV à propos des eaux du canal de Provence nous y invite fortement.

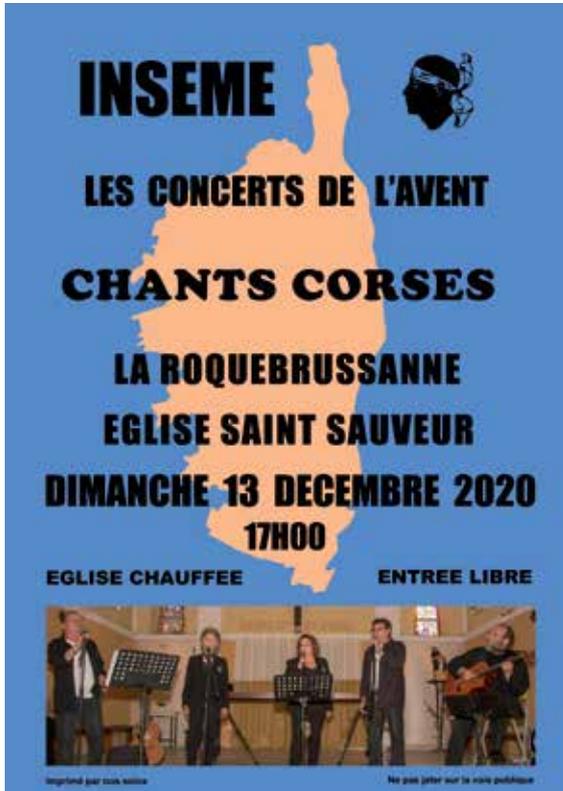
Les élus du groupe minoritaire

Retrouvez nous sur internet :
<https://laroquequousvoulons.fr/>
et sur Facebook : La Roque que nous voulons

À venir ...

Magalie ATLAN
magalie.atlan@laroquebrussanne.fr
Conseillère municipale, déléguée à l'évènement
et à l'économie locale

🕒 Prochainement



- **Concerts de l'avent** - Dimanche 13 Décembre
- **Marché de Noël** - Samedi 5 et Dimanche 6 Décembre

*Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire
et de l'accord préalable de l'autorité Préfectorale*



- **Halloween** - 31 Octobre 2020

Médiathèque

🕒 Programme d'animations

Après l'interruption due au Covid 19 la médiathèque a repris son programme d'animations. La grande nouveauté de l'année est l'ouverture du Cercle des savoirs au jeune public avec 5 conférences-ateliers réparties tout au long de l'année. Seront proposés deux ateliers scientifiques (les hommes du passé, les animaux préhistoriques), deux ateliers philo (l'amour et l'homme et le vivant) et un atelier bien-être. Nous vous proposerons également au cours du dernier trimestre 2020 une séance de cinéma ainsi que des spectacles jeunesse.

En raison de la crise sanitaire nous avons dû réduire la capacité de la salle accueillant le public ; nous vous demandons maintenant de vous inscrire par télé-

phone (04 94 86 81 91) ou par mail (mediatheque@laroquebrussanne.fr) aux conférences. Pendant le dernier trimestre vous pourrez assister à une conférence scientifique sur la thérapie génique, une sur les Etats-Unis, une autre sur l'art moderne, une sur les théories du genre et enfin une présentation du jardin du Rayol. Nous vous rappelons que les conférences sont grand public et gratuites.

Si vous souhaitez être informés des actualités de la médiathèque vous pouvez vous abonner à notre newsletter mensuelle (info_mediathèque@laroquebrussanne.fr) ou nous suivre sur Facebook (Médiathèque Elie Alexis).
À très bientôt
Rodolphe



Élections municipales

Maire depuis 2008, Michel GROS a été réélu lors des dernières élections municipales du 15 mars 2020 avec 55,04 % des voix. La liste « AGIR POUR LA ROQUEBRUSSANNE » a donc remporté 15 sièges au Conseil Municipal qui en compte 19.

Crise sanitaire oblige, le nouveau Conseil Municipal a été installé le samedi 23 Mai 2020 à huis clos à la salle René AUTRAN.

Le nouveau Conseil Municipal est composé de :

Michel GROS, Maire

Pierre VENEL, 1^{er} Adjoint délégué à l'environnement, à l'agriculture et à la forêt

Claudine VIDAL, 2^e Adjointe déléguée à l'Urbanisme et à la Culture

Jean-Pierre GOUJON, 3^e Adjoint délégué aux travaux et aux marchés publics

Sabine FONTANILLE, 4^e Adjointe déléguée à l'amélioration du cadre de vie et à la vie associative

Bryan JACQUIN, 5^e Adjoint délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et à la communication

Nathalie WETTER, Conseillère Municipale déléguée au Centre Communal d'Action Sociale et au Centre Social et Culturel du Val d'Issole

Ludovic ODRAT, Conseiller Municipal délégué à la Sécurité et aux anciens combattant

Magalie ATLAN, Conseillère Municipale déléguée à l'évènement et à l'économie locale



Sabah BAUDRAND, Conseillère Municipale

Michel GAGNEPAIN, Conseiller Municipal

Zouia HOUARI, Conseillère Municipale

Hugo NIEDERLAENDER, Conseiller Municipal

Christelle GAZZANO, Conseillère Municipale

Bernard BELORGEY, Conseiller Municipal

Conseillers Municipaux d'opposition

Lionel BROUQUIER

Lydie LABORDE

Jean-Mathieu CHIOTTI

Marylène RICCI

☎ Téléphones utiles :

- **Mairie** : 04 94 37 00 90 / Fax : 04 94 86 81 72 - Courriel: mairie@laroquebrussanne.fr
- **Police municipale** : 04 94 86 87 57 • **CCAS** : 04 94 37 00 90 / 07 89 85 21 53
- **Médiathèque** : 04 94 86 81 91 • **Identité canine** : 04 94 04 89 33
- **Gendarmerie urgence** : 17 / 04 98 05 22 70 • **Pompiers** : 18 • **SAMU** : 15
- **Pharmacie de garde** : 3237 • **Pharmacie CHIARI** : 04 94 86 90 70
- **Taxis** : Y. PUZZOLA : 06 63 37 85 37 - Nicolas CANDELA : 06 20 69 19 98
"COSY TAXI" : 06 28 29 03 63 - Romain HEBREARD : 06 72 46 85 23
- **Médecin** : Dr VIOT : 04 94 86 81 96
- **Kinésithérapeute** : M. CASTELLAS : 04 94 86 97 32
- **Infirmiers** : R. BOIVIN : 06 80 36 78 42 - J.F. CAULET : 04 94 86 91 44
P. CAULET : 04 94 86 80 06 - É. CHAIZE : 07 68 89 44 29 - S. TERRANOVA : 04 94 86 96 85
- **Ostéopathe** : E. BEAUMEL 04 98 05 39 31 ou 06 02 10 70 70
- **Prothésiste dentaire** : GRACIA : 04 94 04 28 63
- **Psychologue** : E. TERUEL : 06 09 76 05 60
- **Aides et services à domicile** : 04 94 33 97 51
- **ERDF Dépannage** : 09 72 67 50 83
- **Ramassage encombrants** : 1^{er} lundi du mois
- **La poste** : 04 94 37 00 30 • **Déchetterie** : 04 98 05 80 90
- **Eau** : SEERC : 08 10 75 77 57 • **Assistante sociale** : 04 83 95 42 30
- **Communauté d'Agglomération de la Provence Verte** : 04 98 05 27 10

☎ Site internet : www.laroquebrussanne.fr



"Lou Pichoun Roquier"

Revue municipale d'informations

Directeur de la publication :

Monsieur le Maire

Rédacteur en chef :

Bryan JACQUIN

Adjoint délégué aux affaires scolaires, à la jeunesse et à la communication

Conception et réalisation technique :

Studio CARGO

Toulon

Impression :

PRINT CONCEPT

Aubagne

Dépôt légal en cours

Tirage : 1300 exemplaires

Les articles et photos des associations sont rédigés et utilisés sous leur seule responsabilité.



Imprimé sur papier recyclé et encres végétales



Un roquier à l'affiche

Sept ans après le succès de la comédie franco-portugaise "la cage dorée", le réalisateur Alves RUBEN est de retour avec le film "MISS".

Le rôle principal est tenu par Alexandre WETTER dont c'est la première apparition au cinéma. Jeune Roquier, il fait sa scolarité dans les écoles maternelle et primaire du village de la Roquebrussanne, puis au collègue de Garéoult.

On a déjà pu le voir dans des Séries : Versailles, Loulou ou encore Rouge Sang avec Sandrine BONNAIRE

Ce mannequin au physique androgyne s'est fait remarquer en défilant pour Jean-Paul GAUTIER en 2016.

*En salles depuis
le 21 Octobre*

